



Un avis qui divise p. 4 et 5

La commission d'enquête du contournement Est prononce un avis favorable malgré des réserves.

Portes ouvertes p. 8

Deux mois après l'attentat, l'église Saint-Étienne rouvre ses portes. Le père Jacques Hamel est en voie de béatification.

Si c'est tatoué... p. 18 et 19

Le tatouage n'est plus une marque de marginalité. En quelques dizaines d'années, il s'est démocratisé et féminisé.

Les comités d'entreprise en première ligne



Entre le sapin de Noël et les mobilisations pour sauver l'emploi, les comités d'entreprise jouent un rôle important auprès des salariés. Mais les récentes réformes ont réduit leurs marges de manœuvre et leur influence auprès du patronat. p. 10 à 13

PARTAGE

Jardin cherche un nom

Le conseil citoyen Hartmann-La Houssière, l'Association du centre social de La Houssière (ACSH) et les habitants ont inauguré un jardin partagé, vendredi 30 septembre, lors de la traditionnelle fête du Sud. Situé au croisement de la rue du Velay et de l'avenue des Cévennes, ce jardin n'a pas de nom pour le moment. Les votes sont ouverts à l'ACSH jusqu'au 4 novembre pour lui en trouver un !



PHOTO : J.-P.S.



PHOTO : HERVÉ BOUTET

ÉDUCATION ROUTIÈRE

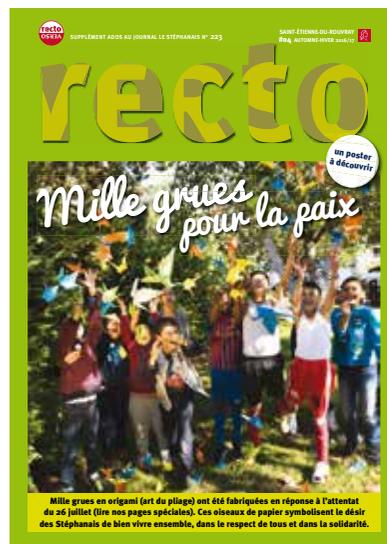
Curie récompensée à Paris

Une délégation des écoles Joliot-Curie 1 et 2 s'est rendue au ministère de l'Éducation nationale le 28 septembre pour recevoir le prix national Les Clés de l'éducation routière. Ce prix récompense l'initiative prise par les parents d'élèves, en collaboration avec l'équipe pédagogique et la police municipale, afin de lutter contre les incivilités et le stationnement sauvage aux abords des écoles. « *Il n'y a pas eu d'effet magique sur les comportements*, explique Élodie Godefroy, parent élue, *mais on a touché les enfants, les citoyens de demain.* » Les 1 500 euros du prix seront remis à la caisse de l'école.

PRESSE JEUNESSE

Recto/Verso, c'est pour les ados !

La quatrième édition de *Recto/Verso* paraît avec ce numéro du *Stéphanois*. Au sommaire du journal pour les 10/14 ans : l'attentat du 26 juillet ; les ados et le smartphone ; l'obsolescence programmée ; quelques conseils santé ; un jeu de l'oie sur la chaîne du livre ; les robots qui remplaceront les humains ; ainsi qu'une BD inédite signée Johanna Schipper, prix Artémisia 2008. Le comité de rédaction du prochain numéro se tiendra au collège Louise-Michel.





HABITAT

Attention travaux

Rue Léon-Gambetta, à proximité de l'atelier du collectif Chevalet noir, le Foyer du toit familial est en charge d'un programme de trois logements en locatif social. Le chantier débute en octobre pour une durée d'un an. Les phases de livraison de certains matériaux et le coulage des bétons pourraient occasionner quelques perturbations de circulation. Cependant, tous les moyens seront mis en œuvre durant ces travaux pour éviter les gênes auprès des riverains et de l'ensemble des usagers de la rue Léon-Gambetta.



PHOTO : E.B.

FOOTBALL

Gagarine met les crampons

Le Football club de Saint-Étienne-du-Rouvray (FCSER) organise son sixième tournoi des 10-12 ans au stade Youri-Gagarine, samedi 22 octobre. Vingt-quatre équipes venues de Normandie et d'ailleurs sont attendues au parc omnisports, parmi lesquelles le Red Star, le HAC et le Stade Malherbe de Caen. « Ces rencontres ont pour but de montrer les belles valeurs du football, le fair-play, le plaisir de jouer, le respect des règles, la solidarité, accepter la défaite... », explique Romain Ressencourt, le responsable animation du club. Fayçal Fajr, joueur au Deportivo La Corogne, et Marine Haupais, joueuse de D1 à Rodez, sont les parrains de ce tournoi. Ils ne seront toutefois pas présents.



À MON AVIS

Les projets citoyens sont indispensables

Permettez-moi de revenir sur un événement, peut-être passé trop inaperçu : les jardins partagés situés sur la plaine de La Houssière prennent forme.

Imagés par les membres du conseil citoyen du sud de la ville et pilotés par l'Association du centre social de La Houssière, ils contribuent au renforcement des liens, déjà bien ancrés, entre les habitants dans ce quartier, développent une éducation à l'environnement et permettent une valorisation positive d'un espace de notre territoire.

En soutenant activement les projets citoyens à l'aide de nombreux dispositifs communaux, la Ville offre la possibilité à toutes et tous d'être un acteur de notre cité.

Ces projets revêtent un caractère indispensable car ils permettent de gérer au mieux nos espaces publics et de développer le dialogue sous toutes les formes possibles, conduisant à mieux nous connaître et à développer les solidarités.

Hubert Wulfranc

Maire, conseiller départemental



Directeur de la publication :

Jérôme Gosselin. **Directrice de**

l'information et de la communication :

Sandrine Gossent. **Réalisation :** service municipal d'information et de communication.

Tél. : 02 32 95 83 83 - serviceinformation@ser76.com / CS 80458 - 76 806 Saint-Étienne-du-Rouvray Cedex.

Conception graphique : L'ATELIER de communication.

Mise en page : Aurélie Mailly. **Rédaction :** Fabrice Chillet, Stéphane Nappes, Isabelle Friedmann.

Secrétariat de rédaction : Céline Lapert.

Photographes : Éric Bénard (E.B.), Marie-Hélène Labat (M.-H.L.), Jérôme Lallier (J.L.), Loïc Seron (L.S.), Jean-Pierre Sageot (J.P.-S.)

Distribution : Benjamin Dutheil. **Tirage :** 15 000 exemplaires. **Imprimerie :** ETC 02 35 95 06 00.

CONTOURNEMENT EST

Oui... mais non

La publication du rapport d'enquête publique le 9 septembre 2016 engage le compte à rebours de dix-huit mois avant une hypothétique déclaration d'utilité publique. Des recours restent possibles.



Les coulisses de l'info

Les commissaires enquêteurs ont livré leur avis sur le projet de contournement Est. Mais comment décrypter les arguments présentés dans un rapport de près de 300 pages qui mêlent les constats de nuisances et les avis favorables ? Jusqu'où les réserves exprimées pourront-elles sensibiliser le Conseil d'État face aux inquiétudes partagées par les riverains lors de l'enquête publique ?

Le rapport d'enquête publique relatif au projet de contournement Est compte 295 pages au total, complété par une annexe de 300 pages. Les commissaires enquêteurs n'ont pas failli sur la forme. Sur le fond, en revanche, des questions demeurent en suspens en particulier lorsqu'il s'agit d'équilibrer la balance entre les arguments positifs et négatifs. D'un côté, il y a la somme conséquente des impacts identifiés dont certains font l'objet de réserves et/ou de recommandations. De l'autre côté, en dépit de ces risques, il y a un avis favorable, au motif que le projet « répond globalement aux objectifs qui lui ont été fixés par la décision ministérielle du 2 mars 2006 », c'est-à-dire en particulier délester le centre-ville de Rouen d'une partie du trafic qui le traverse. Difficile dans ces conditions de se satisfaire d'une appréciation « globale » alors que, dans le détail, les nuisances possibles sur la qualité de vie des riverains de l'infrastructure sont clairement avérées dans le chapitre 4 du rapport. Et dans ce registre, Saint-Étienne-du-Rouvray ne manque

jamais d'être citée : quand « les habitations situées le long de la rue Désiré-Granet et au niveau du viaduc de la voie ferrée sont vouées à disparaître » ; quand « de nombreuses entreprises sont plus ou moins impactées aux alentours du rond-point des Vaches », quand dix-huit habitations ont été identifiées au Clos-Mouchel et rue Désiré-Granet encore « où les niveaux sonores sont supérieurs aux objectifs acoustiques » ; quand « les niveaux les plus élevés sont simulés comme pour le dioxyde d'azote (NO₂) et les poussières (PM₁₀), à la jonction avec la RD18E, au rond-point des Vaches ».

Nuisances métropolitaines

Au-delà des impacts répertoriés sur le seul territoire de Saint-Étienne-du-Rouvray, le rapport d'enquête publique ne manque pas non plus de dresser l'inventaire des conséquences envisageables à l'échelle de toute la métropole. Ainsi, quand Sylvain Lemarié, chargé d'opérations à l'Agence de l'eau Seine Normandie, évoque la ressource en eau, il insiste sur « la fragilité » de



◀ Mercredi 5 octobre 2016, une nouvelle association a vu le jour : Les deux avenues. L'objectif pour ses membres est de s'organiser pour être de véritables acteurs de la procédure judiciaire et d'agir pour le maintien, la promotion de la qualité de vie et la convivialité des habitants et des riverains du quartier de la Première et Deuxième Avenue.
PHOTO : J.L.

COMPTE À REBOURS Sur la réserve

L'avis favorable prononcé par les commissaires enquêteurs est assorti de quatre réserves et neuf recommandations. Mais quelle valeur accorder à ces éléments d'appréciations qui prescrivent notamment une modulation du péage pour les utilisateurs réguliers ou encore la mise en place de solutions techniques pour protéger les habitants de Première et Deuxième Avenue ? En fait, d'un strict point de vue législatif et réglementaire, aucune disposition n'impose au maître d'ouvrage de lever les réserves émises par la commission d'enquête. Néanmoins, et ne serait-ce que pour préserver son image, il paraît envisageable que le maître d'ouvrage, s'il se résout à ne pas prendre en compte ces réserves, apportera des raisons à cette décision lors du dépôt du dossier d'enquête publique devant le conseil d'État.

Dans tous les cas, le compte à rebours est engagé depuis le 9 septembre 2016 pour encore dix-sept mois maximum. Durant cette période, la Ville se réserve le temps de choisir les moyens à mettre en œuvre pour faire valoir ses arguments dans l'intérêt des Stéphanois et de l'ensemble des habitants de la Métropole « pour que tous dans l'égalité et l'équité de traitement vivent mieux » ainsi que le rappelait le maire Hubert Wulfranc à l'issue du conseil municipal extraordinaire qui s'est tenu le 23 juin 2016, à proximité du rond-point des Vaches.

celle-ci. « Si on fait le choix de construire le contournement Est, il faut mettre en place les protections nécessaires pour garantir la ressource. » L'Agence de l'eau Seine Normandie préconise de déclencher l'ouverture d'un nouveau champ captant qui devrait avoir

une capacité de 50 000 m³. Un objectif qui nécessite pas moins de dix à quinze années de recherche et de travaux... mais à quel coût ? Une question qui vient s'ajouter à bien d'autres et qui fragilise davantage un projet chargé d'incertitudes et de lacunes. ■

DES IMPACTS

L'effet placebo

La liaison A28/A13 aura des impacts sur l'environnement humain et sur le paysage. Personne ne le conteste. Mais le maître d'ouvrage rappelle que des mesures d'évitement, de réparation et de compensation seront mises en œuvre. Reste à en évaluer l'efficacité réelle. Concernant la pollution en particulier, le rapport indique que le problème est « beaucoup plus difficile à traiter ; en plus du suivi qui sera mis en place, des mesures d'accompagnement seraient nécessaires afin de ne pas aggraver une situation déjà préoccupante dans certains secteurs. Des études sont en cours sur les effets de la végétation sur la pollution ». Et de préciser. « En l'état actuel des études, les effets restent faibles et dépendent des conditions atmosphériques. » Pas de quoi rassurer les riverains.

Une page se tourne

Sur le fond et dans la forme, la bibliothèque municipale Louis-Aragon poursuit sa cure de jouvence et aspire à devenir un lieu d'animations.

LIVRE

Maman, dis-moi d'où tu viens...

« *Après ce livre, les enfants ne voient plus leurs parents de la même façon.* » Françoise Grün, responsable du secteur éducation à la Confédération syndicale des familles (CSF), garde un souvenir ému de cette expérience menée avec l'écrivain Olivier Gosse. « *Les enfants n'imaginaient pas un tel décalage entre le parcours de leur mère et le leur.* » Car ce sont surtout les mères qui ont répondu à l'appel, reconnaît la responsable CSF. « *Il y avait chez elles cette très forte envie de transmettre, de dire à leurs enfants : n'oubliez pas d'où vous venez et ce que vous avez maintenant.* » « *J'ai demandé aux enfants d'interviewer leurs parents sur une vingtaine de séances,* raconte Olivier Gosse. *Les enfants ont choisi la forme qu'il voulait pour retranscrire ces parcours de vie. Beaucoup des mères ont connu une enfance sans confort, dans un milieu rural précaire, elles n'ont pas eu la chance d'aller à l'école... C'est aussi un hymne à la condition de la femme.* » Ce travail intergénérationnel a été réalisé en partenariat avec la Caf.

LIVRE *Je ne veux pas qu'ils oublient*, Christophe Chomant éditeur, 60 pages, 13 €.

POUR LA BIBLIOTHÈQUE LOUIS-ARAGON, LA PREMIÈRE PHASE DE LA MUE A DÉBUTÉ EN JANVIER 2016 AVEC LA MISE EN PLACE D'UNE NOUVELLE TOITURE EN ZINC. Les travaux se poursuivront tout au long de l'année 2016-2017 avec à la fois un réaménagement du parvis et des locaux. Une double entrée, ouverte à la fois sur la rue du Vexin et la place du 19-Mars, permettra notamment de faire le lien avec les écoles André-Ampère et Louis-Pergaud lorsque les parents viennent récupérer les enfants à la sortie des classes. « *Nous ciblons surtout le public famille*, explique Catherine Dilosquet-Vong, directrice des bibliothèques de la Ville. *Nous avons une très belle collection de livre jeunesse qu'il faut davantage valoriser. Dans le même temps, nous allons mettre en avant notre fonds de CD et de DVD.* »

Dans la salle de lecture, un nouvel espace multimédia accueillera six ordinateurs

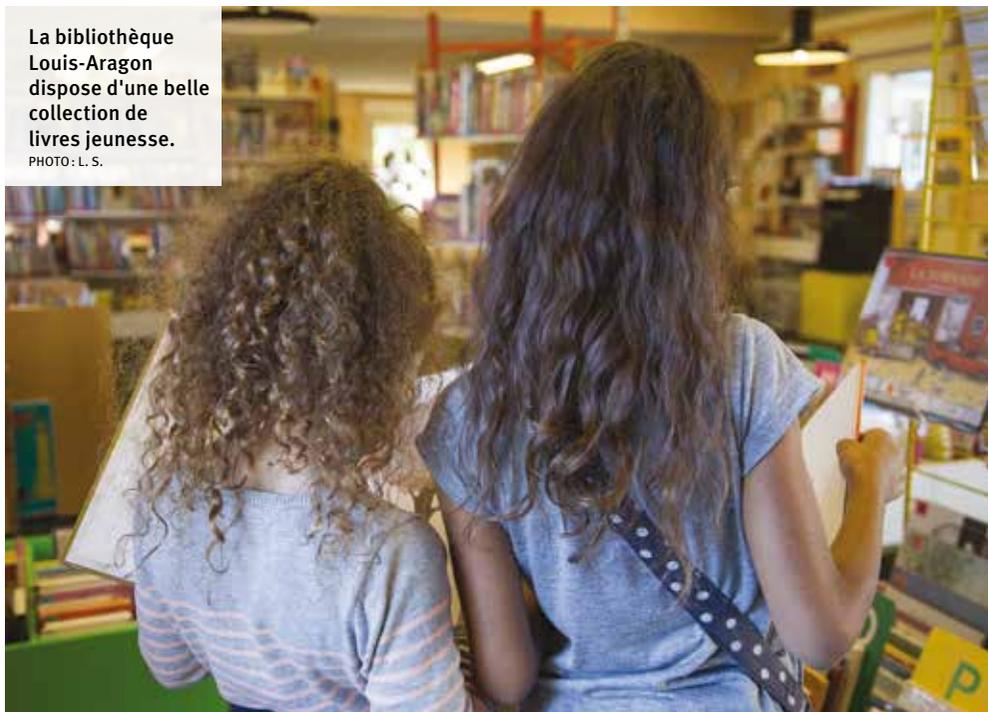
Espace multimédia

accessibles aux usagers. Enfin, grâce à un accroissement de surface de près de 70 m², un lieu réservé aux animations permettra de développer de nouveaux projets. « *Nous mettrons tout en œuvre pour que la bibliothèque Louis-Aragon soit plus attrayante et plus visible. Pour ce faire, nous avons souhaité qu'elle soit bientôt reconnue comme un lieu de spectacle et d'exposition, un lieu aussi que l'on puisse mutualiser avec d'autres services de la Ville et des*

associations stéphanaises. Ces réaménagements nous permettront enfin d'accueillir encore mieux les enfants des espaces éducatifs sur les temps du midi », précise Catherine Dilosquet-Vong.

Les travaux inscrits dans le cadre d'une dotation politique de la ville pour un montant de 500 000 euros hors taxes démarreront en janvier 2017 pour une réouverture prévue en septembre 2017. ■

La bibliothèque Louis-Aragon dispose d'une belle collection de livres jeunesse.
PHOTO: L. S.





◀ Au qi gong, on ne fait pas les gestes pour faire les gestes mais pour ressentir.
PHOTO : J.-P.S.

GYMNASTIQUE CHINOISE

Harmonie du geste et du souffle

Saint-Étienne-du-Rouvray sera la capitale européenne du qi gong santé, ce dernier week-end d'octobre. La rencontre sera précédée d'un séminaire avec des grands maîtres chinois.

Ne pas confondre le qi gong santé avec le qi gong « dur », celui où l'on casse des briques avec le tranchant de la main, « et qui est, en fait, le vrai nom du kung-fu shaolin », préviennent Camille Georges et Michèle Houssin, de l'Association culturelle et sportive euro-chinoise (Acsec). Le qi gong santé est, contrairement à sa version martiale, une gymnastique traditionnelle chinoise des plus pacifiques, voire thérapeutique. « C'est un sport anti-stress utilisé en médecine chinoise, assure Camille Georges. C'est une science de la respiration, fondée sur la connaissance et la maîtrise de l'énergie vitale, elle associe mouvements lents, exercices respiratoires et concentration. »

Médailles en vue

Camille Georges connaît bien la discipline. L'entraîneur de l'équipe stéphanaise est médaillée d'argent au dernier tournoi mondial de qi gong, qui s'est tenu l'an passé à Porto. Le club stéphanaise pourrait donc accrocher quelques titres supplémentaires à son tableau, d'autant, reconnaît Michèle Houssin, que, tournoi européen oblige, les Chinois ne seront pas en lice dans ces rencontres... « Ils raflent systématiquement les premières places, sourit Michèle Houssin, ce sont des athlètes de haut niveau, des sommités dans leur pays. »

Une délégation de ces grands maîtres chinois sera néanmoins bien présente sur la commune, la semaine précédant les Jeux

européens. « Ils seront reçus en mairie, assure Michèle Houssin. Ils animeront également un séminaire avant la compétition, du 24 au 28 octobre. »

« Ces Jeux européens sont aussi l'occasion d'échanger sur nos pratiques, ce n'est pas que de la compétition », précise la médaillée d'argent. Pour le public, ce sera l'occasion de découvrir une discipline qui attire de plus en plus de pratiquants en France. ■

2^{es} JEUX EUROPÉENS DE QI GONG SANTÉ

Samedi 29 et dimanche 30 octobre, gymnase de l'Insa, 160 avenue Galilée. Entrée libre. Renseignements : 06 72 04 33 20 ou 06 50 33 15 75.

ÉGLISE SAINT-ÉTIENNE

« Pour sortir de l'hiver »

Lors de la réouverture de l'église Saint-Étienne, l'archevêque a déclaré le portail de l'édifice « porte sainte » et a annoncé l'accélération de la procédure de béatification du père Hamel.



C'est par un « accueil républicain » que le maire, Hubert Wulfranc, a reçu devant l'église les quelque huit cents personnes venues en procession depuis le presbytère, situé devant la mairie, à quatre cents mètres de là, ce dimanche 2 octobre, vers 16 heures.

Avant de laisser les autorités religieuses procéder au rite pénitentiel de réparation destiné à rendre au culte l'église profanée par l'assassinat du père Jacques Hamel, le maire a enjoint les Stéphanaïsiens à continuer, « pour sortir de l'hiver, de sauvegarder la vie des hommes et des femmes comme Jacques Hamel s'y est consacré ». L'après-attentat aura été cet épisode symboliquement hivernal dont la réouverture de l'église scelle la fin.

Porte sainte

Avant l'entrée dans l'église des 250 invités du diocèse, parmi lesquelles des représentants des cultes orthodoxe, protestant, musulman et de nombreux prêtres catholiques, l'archevêque de Rouen, Mgr Dominique Lebrun, a annoncé qu'il avait décrété que la porte de l'édifice religieux était devenue « seconde porte sainte du diocèse avec celle de la cathédrale ». Jusqu'au 20 novembre 2016, date de la fin du Jubilé extraordinaire de la Miséricorde voulu par le pape François, la porte de l'église stéphanaïsienne symbolisera « le passage du péché vers la grâce ». De nombreux pèlerins devraient s'y rendre, assure-t-on au diocèse.

Béatification

Après le rite pénitentiel de réparation et la messe célébrée par l'archevêque, Mgr Lebrun a également annoncé que le pape lui avait demandé d'entamer dès maintenant l'enquête officielle « en vue de la béatification » du père Hamel. Le fait est exceptionnel, la procédure habituelle ne peut en effet être ouverte que dans un délai de cinq ans, après le « martyre », mot utilisé le 14 septembre par le pape François pour qualifier la fin tragique de Jacques Hamel.

Dans un premier temps, une enquête du diocèse recueillera les témoignages « sur la vie et la mort » de Jacques Hamel. Le mémoire résultant de cette enquête sera ensuite envoyé à Rome pour examen. Le jugement définitif reviendra alors au pape et, d'ici « un ou deux ans », le père Jacques Hamel sera « bienheureux », devenant ainsi « un intercesseur auprès de Dieu dans les prières officielles et publiques de l'Église ». La cérémonie de béatification devrait se dérouler à la cathédrale de Rouen ou à l'église Saint-Étienne. ■

INTERVIEW

« Un rapprochement de la société tout entière »

Jan De Volder, historien, professeur à l'université catholique de Louvain (Belgique), est l'auteur de *Martyr. Vie et mort du père Jacques Hamel* (éd. du Cerf).

Êtes-vous surpris par la décision du pape d'accélérer la procédure de béatification ?

Un peu, mais je n'ai pas été trop surpris en l'apprenant comme tout le monde, dimanche 2 octobre, lors de la réouverture de l'église Saint-Étienne. C'est logique quand on connaît l'attitude du pape François. Pour lui, les procédures ne sont pas sacro-saintes, si j'ose dire. Le pape avait déjà dit, le 14 septembre, que le père Hamel était un martyr et que les martyrs sont des bienheureux. Le lendemain, Mgr Lebrun avait déposé le bréviaire du père Hamel dans la basilique San Bartolomeo à

Rome, l'église qui est consacrée à la mémoire des martyrs contemporains. Le cas du père Hamel est un cas tellement clair. Son assassinat a choqué le monde entier. Dimanche, l'annonce de l'archevêque a été applaudie...

Qu'est-ce qui vous frappe dans la vie de Jacques Hamel ?

C'était un homme humble, toujours à l'écoute, qui cherchait à servir et à aimer son Seigneur et les gens. Un curé de la périphérie qui aura été prêtre jusqu'au bout. Mais il y a eu de la fécondité dans cette vie effacée, dans son engagement dans les quartiers. Il y a égale-



▲ Lors de la messe de réouverture de l'église Saint-Étienne, l'archevêque a réparé « les quatre profanations » perpétrées par les assassins du père Hamel : la croix « arrachée » ; l'autel, « poignardé » ; le cierge pascal « brisé » ; et le chapelet « retiré des mains de la statue de la Vierge de Fatima ».

PHOTO: J. L.

ment de la fécondité dans sa mort : la réaction de l'Église, qui a répondu avec des paroles d'amour et de dialogue à cette provocation ; la réaction de la société française qui finalement s'est unie autour de ce prêtre martyr. Le fait que des musulmans se rendent dans les églises pour marquer leur rejet de cet acte odieux, comme ils l'ont fait après l'attentat, c'est un geste inédit. Contrairement à ce que voulaient les assassins, il n'y a pas eu de guerre de religions, ce qu'on a eu, c'est un rapprochement des deux communautés et de la société tout entière.

COPROPRIÉTÉ ROBESPIERRE

Le dialogue reprend

Le cabinet AJ Associés, administrateur judiciaire de la copropriété groupe Robespierre, engage à nouveau le dialogue avec la Ville et les copropriétaires pour trouver des solutions concrètes sur le court et le moyen termes.

LES ASCENSEURS BLOQUÉS DEPUIS UN AN, LES CAGES D'ESCALIER RÉGULIÈREMENT « SQUATTÉES »... une habitante témoigne que les conditions de vie ne s'améliorent pas à Sorano. Et pourtant, en décembre 2015, la nomination par le tribunal de grande instance de Rouen d'un administrateur provisoire devait assurer un retour à la normale de la gestion des six immeubles de la copropriété Robespierre au Château blanc.

Un chemin difficile

Dix mois plus tard, les résultats peinent à se faire jour aussi bien pour retrouver des conditions d'habitabilité acceptables, que pour redresser la situation financière de la copropriété. L'administrateur avait six mois pour présenter un diagnostic et des préconisations. Les délais n'ont pas été respectés. La Ville a tenu à apporter sa contribution pour tenter de sortir de l'impasse. Dès le 11 juillet 2016, à l'issue d'une rencontre avec les services de la préfecture, un relevé de dysfonctionnements de sécurité a été établi par la police municipale. Cet état des lieux, effectué sur l'immeuble Sorano, répertorie pêle-mêle un danger très important sur les armoires électriques, l'absence de dispositif d'alarme incendie, des issues de secours très encombrées, la loge du gardien et plusieurs appartements

inoccupés, dégradés et/ou squattés.

Fort de ce constat, un courrier a été adressé le 15 septembre au cabinet AJ Associés afin que celui-ci présente les mesures qu'il compte adopter pour préparer notamment la prochaine session de chauffe, assurer la maintenance courante mais aussi la gestion des contentieux et les modalités de recouvrement de la créance auprès des copropriétaires débiteurs. Le même jour, la préfète de Seine-Maritime confirmait avoir été alertée par la Ville et interpellait l'administrateur sur les risques encourus par les habitants. Dès le 22 septembre, l'administrateur provisoire répondait. Il reconnaît une fois de plus que la situation de la copropriété groupe Robespierre est complexe. « *Nous avons affaire à un cercle vicieux. Certaines personnes refusent de payer des charges pour des équipements dégradés auxquels elles n'ont pas accès. Et pendant ce temps, la dette s'accumule, explique Hervé Coustans, collaborateur du cabinet AJ Associés. Notre priorité est de trouver au plus tôt des solutions pour recouvrer les charges impayées. Nous souhaitons traiter la situation au cas par cas en privilégiant les solutions amiables.* » Au-delà de la déclaration d'intention, la Ville n'exclut pas de prendre le cas échéant des mesures d'urgences pour assurer la sécurité des équipements communs. ■



Patrice Rabelle, délégué syndical chez SCA (à droite), vit difficilement les plans de sauvegarde de l'emploi successifs : « Un licenciement, ce n'est pas que la perte d'un emploi, ça a des conséquences pour toute une famille. »
PHOTO: E. B.

Les fantassins du droit du travail

Dans les entreprises de plus de cinquante salariés, les représentants du personnel, élus au comité d'entreprise, se battent avec énergie pour améliorer le quotidien de leurs collègues.

Chèques vacances, séjours en colo, Noël de l'entreprise... C'est la face dorée de l'action des comités d'entreprise. La cerise sur le gâteau des salariés. De quoi mettre du beurre dans les épinars. Côté pile, en revanche, quand il s'agit des salaires, des conditions de travail ou des restructurations d'entreprises, c'est à d'autres enjeux que les représentants du personnel doivent faire face. De négociations fleuves en nuits blanches, syndiqués ou non, ils ne ménagent pas leur peine pour décortiquer le code du travail et tenter de défendre des

Des enjeux avant tout humains

emplois menacés par des plans dits de sauvegarde de l'emploi (PSE), mais qui sont plus souvent destructeurs que salvateurs. « On se forme, on apprend, mais la vie n'est pas toujours rose, il faut se battre au quotidien », témoigne Véronique Christol, secrétaire du comité d'entreprise de Paris-Normandie depuis quinze ans. Avant l'été, cette militante de la CGT pensait avoir évité les départs contraints. Jusqu'à ce qu'une nouvelle série de suppressions de postes soit annoncée début septembre. « On s'était pourtant mis d'accord pour éviter ça, regrette-t-elle. On a tous été choqués.

Les coulisses de l'info

Les plans sociaux se succèdent en France depuis plus de trente ans. Avec toujours, en coulisse, la mobilisation des représentants du personnel. Ces fantassins du droit du travail disposent-ils encore aujourd'hui des mêmes armes pour mener le combat ?

Alors on fait bloc. » « *Pendant toute la durée d'une mobilisation, on ne dort pas beaucoup,* souligne de son côté Nicolas Larose, ex-délégué CGT à Mory-Ducros. *On a toujours l'angoisse de savoir si les collègues vont suivre et jusqu'où on va devoir aller...* »

« *Un PSE, c'est toujours un gâchis industriel et humain,* résume de son côté Patrice Rabelle, qui, avec sa casquette de la CFE-CGC, vit très difficilement les PSE successifs de l'usine SCA, implantée dans la zone industrielle. *Quand je me suis engagé syndicalement, c'était pour construire, pour améliorer le quotidien de mes collègues, alors quand on supprime des postes, ça fait mal. Un licenciement, ce n'est pas que la perte d'un emploi, ça a des conséquences pour toute une famille.* »

Tous les représentants du personnel ont une conscience aiguë de la brutalité que représente la perte d'un emploi. C'est d'ailleurs ce qui motive leur implication. Avec, selon les époques, des objectifs et des moyens de pression différents. « *En 1983, on s'est battu pour l'emploi et pour l'avenir de l'entreprise,* se souvient André-Pierre Terrier, ancien délégué du personnel aux

Individualisme et résignation ?

papeteries La Chapelle. *On a tenu une grève de trois mois, avec occupation d'usine. Il y avait une grande solidarité. En 2006, les ouvriers sont rentrés dans le rang très vite, il a donc fallu adapter nos méthodes de riposte. Aujourd'hui, les gens se battent pour récupérer le plus d'argent et s'en aller avec ce qu'on appelle "le chèque à la valise". Les mentalités ont changé, ils ne réagissent que s'ils sont touchés individuellement.* »

Pour Nicolas Larose, ex-Mory-Ducros, « *il y a eu un vrai mouvement de solidarité, surtout quand il n'y a plus eu d'espoir.* » ▶

PHOTO: J. L.



DEPUIS 1945

Un acquis du conseil national de la résistance

Créés par une ordonnance de février 1945, les comités d'entreprise se sont développés après-guerre dans les entreprises de plus de cinquante salariés. Bénéficiant d'attributions sociales et économiques, ils avaient pour rôle de faciliter l'accès des salariés à la culture et aux loisirs et de les tenir informés de la santé de l'entreprise. En 1982, les lois Auroux, votées sous le gouvernement Mauroy, ont doté les CE d'un budget de fonctionnement équivalent à 0,2 % de la masse salariale de l'entreprise, elles ont aussi précisé les conditions d'information et de consultation des CE sur tout ce qui peut affecter l'organisation du travail. Et notamment les projets de compression des effectifs. Elles ont enfin octroyé aux CE le droit d'avoir recours à un expert. Une prérogative qu'ils conservent aujourd'hui malgré les régressions.

La comparaison, entre les années 1980 et aujourd'hui, est-elle si tranchée ? Les salariés sont-ils prêts à se satisfaire d'un chèque tant ils sont résignés à perdre leur emploi ? « *Ma priorité, c'est le maintien de l'emploi,* se défend Véronique Christol. *Ce n'est que quand on est arrivé au bout du bout des négociations qu'on en vient forcément à parler du montant des chèques de départ.* » Chez les Mory-Ducros, aussi, l'objectif a d'abord été de préserver l'emploi car, au début des négociations, en décembre 2013, personne n'imaginait que l'agence stéphanaise serait tout bonnement fermée. « *Tout le monde était conscient qu'il y aurait des licenciements, mais la fermeture pure et simple on n'y croyait pas,* assure Nicolas Larose. *C'est quand nous avons compris qu'il ne serait pas possible de sauver les emplois que notre objectif a été d'obtenir une prime supra légale. Il y a eu un vrai mouvement de solidarité, surtout quand il n'y a plus eu d'espoir.* »

Car, tant que certains conservent l'espoir de se maintenir en poste, une forme de chantage à l'emploi fait barrage à la mobilisation syndicale : « *Les gens ont peur,* analyse Nicolas Larose. *En gros, on nous disait : si vous gueulez trop, ce ne sera pas 2 800 licenciements (en France), mais 5 000 !* » Ce qui fut le cas en fin de compte. ▶

Monnayer son départ ?

Dans le contexte actuel de crise économique et de mondialisation, mais aussi de souffrance au travail, les représentants du personnel se retrouvent de plus en plus souvent à négocier les conditions des licenciements plutôt que leur nombre. « Grâce à la mobilisation, on a obtenu un doublement des indemnités, insiste Nicolas Larose. Si on n'avait rien fait, on n'aurait rien eu. » « Au terme de douze heures de négociation non-stop, on a arraché une prime de 30 000 euros bruts pour les

salariés qui sont repris mais qui changent d'employeur, explique Patrice Rabelle. Et pour ceux qui sont candidats au départ volontaire, on a obtenu de faire baisser l'âge à partir duquel ils pourront bénéficier d'un départ en pré-retraite. Nous travaillons, surtout, finalement, sur la manière dont on peut minimiser l'impact social des PSE. »

Ce qui laisse un goût amer aux représentants du personnel qui savent bien qu'aucun chèque ne remplace l'emploi perdu et le statut social qui l'accompagne. ■

De reculs en reniements

Sous couvert de « sécurisation de l'emploi », le code du travail a subi ces dernières années de nombreux coups de canif. Les comités d'entreprise en ont fait les frais.

2 013-2016 : trois années seulement séparent les deux plans sociaux vécus par l'entreprise stéphanaise SCA, spécialisée dans les produits d'hygiène. Trois années au cours desquelles la législation a profondément changé. Patrice Rabelle, élu au comité d'entreprise de SCA depuis un septennat, en a

très concrètement fait l'expérience : « Le plan de sauvegarde de l'emploi (PSE) de 2016 s'est déroulé dans un cadre plus contraint qu'en 2013, c'est sûr, tranche sans hésiter le syndicaliste, encarté à la CFE-CGC. Nous avons été beaucoup plus cadrés par le législateur, avec un temps d'information et de consultation réduit, ce qui laisse moins de

temps pour mobiliser et pour combattre. » « Pendant des années, les CE ont eu les moyens d'utiliser leur droit à l'information pour gagner du temps dans les procédures et construire une mobilisation, confirme Gérard Le Corre, inspecteur du travail, responsable de la CGT à l'échelle départementale. Le CE reste une instance de consultation, qui doit émettre un avis, mais un délai lui est maintenant imposé. » Quinze jours minimum. Un mois le plus souvent. Cela laisse peu de temps pour se retourner. D'autant qu'à l'issue de ce délai, qu'un avis ait été rendu ou non, et quel que soit l'avis rendu, le PSE peut être enclenché. « On nous met des bâtons dans les roues », résume Véronique Christol, secrétaire du comité d'entreprise de Paris-Normandie.

Décision unilatérale

Autre évolution aux allures de régression, l'employeur a le choix entre négocier pour trouver un accord ou décider d'un PSE de façon unilatérale. Quant à l'homologation



◀ Les grandes grèves des "Pap Chap" de 1983 ont marqué les esprits. L'usine appartient aujourd'hui à Europac, une société espagnole.



du plan, celle-ci est désormais confiée aux Direccte, les directions régionales des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi, qui dépendent du gouvernement. Avec des marges de manœuvre qui ne profitent pas forcément aux salariés : « Nous avons obtenu un accord partiel sur le PSE en cours, note Patrice Rabelle, la Direccte de Rouen a tranché et homologué le plan. » « La Direccte ne vérifie pas la légitimité économique du PSE, mais certaines procédures, indique Gérald Le Corre. C'est une homologation administrative. » Avec comme possibilité de recours la saisine du tribunal administratif. En lieu et place du tribunal de grande instance, compétent jusqu'en 2013, mais aujourd'hui dessaisi de l'examen des PSE et des procédures de licenciement dans les entreprises d'au moins cinquante salariés.

Effet boule de neige

Face à cette réduction des marges de manœuvre des CE, les représentants du

personnel ont tenté de détourner la réglementation et de faire monter au créneau les CHSCT* : « Leur stratégie a consisté à alerter sur la surcharge de travail des salariés qui ne sont pas licenciés, note Gérald Le Corre. Avec pour objectif que ce levier d'action puisse aboutir à la suspension du plan. Mais c'est alors que la loi Rebsamen de 2015 est venue réformer les marges de manœuvre du CHSCT. » Logés à la même enseigne, les CE et les CHSCT ont perdu de leurs prérogatives. De lois en décrets, les aléas subis ces dernières années par le code du travail font étrangement penser à l'histoire du pot de fer contre le pot de terre. ■

*CHSCT : comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail.

▲ En trois ans, la législation a profondément changé. « On nous met des bâtons dans les roues », assure Véronique Cristol, secrétaire du CE de Paris-Normandie (au premier rang, 2^e en partant de la gauche). PHOTOS : E. B.

INTERVIEW

« Un coup de bulldozer au code du travail »

Maître Fiodor Rilov est avocat parisien, spécialisé dans le droit du travail et la défense des salariés, des Goodyear aux Conti, en passant par les Mory-Ducros.

Les comités d'entreprise ont-ils perdu de leur pouvoir ?

Je crois que les comités d'entreprise sont démonétisés. Ils sont réduits à une structure d'observation. Car la possibilité qu'ils avaient d'aller en justice pour bloquer une décision de fermeture d'usine a été supprimée par la loi du 24 juin 2013. Depuis, ils ont perdu la possibilité d'entraver le pouvoir du propriétaire d'un site ; ils n'ont plus ce levier judiciaire pour faire échec à une décision de gestion. C'est pourtant grâce à cet outil que les salariés de Goodyear ont maintenu leur usine pendant presque dix ans.

Cela a-t-il une incidence sur la détermination des salariés ?

À chaque fois que des salariés sont confrontés à un projet de réduction des effectifs ou à un plan de fermeture qui va faire disparaître leur emploi et qui va leur faire perdre leur statut social, leur première réaction est de trouver un levier pour empêcher cette catastrophe. Cependant, le démantèlement des outils de résistance, qui hier permettaient d'éviter une fermeture, rend aujourd'hui les salariés encore plus vulnérables. Moins bien armés, ils vont être contraints d'accepter des négociations qui peuvent déboucher sur une réduction de leur salaire ou un allongement de leur temps de travail.

En tant qu'avocat, de quels leviers disposez-vous encore ?

Je continue à lancer des actions en justice, en essayant de démontrer que la loi de 2013 est contraire aux conventions internationales, qui prévoient la saisine du juge et la possibilité de suspendre des projets de destruction d'emplois. Je n'ai pas encore obtenu gain de cause, mais il faut continuer à se battre. Comme le font d'ailleurs les salariés qui sont nombreux à rejeter le modèle social libéral qui est au cœur de tout cela. Même si elle a perdu du terrain, il y a une vraie colère qui demeure en France, dans les milieux populaires.

Élus communistes et républicains

La forte mobilisation des salariés, de leurs représentants syndicaux, ainsi que de la population contre la fermeture du site Alstom de Belfort (480 salariés) a permis d'imposer quelques reculs à la direction du groupe et des annonces de la part du gouvernement. C'est un signe que le rassemblement et la lutte pour l'emploi peuvent contrecarrer des projets néfastes élaborés par les directions des grands groupes. Néanmoins, le plan bricolé par le gouvernement n'est qu'une mesure de sauvetage de court terme. Il évite soigneusement de mettre en cause la direction du groupe Alstom assise sur un tas d'or, qui a engagé le rachat de 3,2 milliards d'euros d'actions du groupe, après avoir perçu, cerise sur le gâteau, plusieurs millions d'euros au titre du CICE.

La situation du site Alstom Belfort a révélé l'ampleur de la crise de la filière ferroviaire nationale ainsi que les conséquences du laisser faire capitaliste. Pour les élus communistes, l'État doit mettre en place une politique industrielle volontariste créatrice d'emplois qualifiés sur nos territoires ainsi qu'une stratégie publique de développement des transports ferroviaires afin de répondre aux défis environnementaux et de mobilité de notre temps.

TRIBUNE DE Hubert Wulfranc, Joachim Moysse, Francine Goyer, Jérôme Gosselin, Murielle Renaux, Michel Rodriguez, Fabienne Burel, Najia Atif, Carolanne Langlois, Marie-Agnès Lallier, Francis Schilliger, Pascal Le Cousin, Daniel Vezie, Nicole Auvray, Didier Quint, Jocelyn Cheron, Florence Boucard, Gilles Chuette.

Élus Droits de cité mouvement Ensemble

La fermeture d'Alstom à Belfort est inacceptable. C'est un modèle de savoir-faire professionnel (trains, turbines, énergie...). Fermer le site est un acte de mépris pour les travailleurs et travailleuses.

Pourtant Alstom se porte bien, il a des carnets de commandes pour plusieurs années et fait des profits. Mais la direction a décidé de privilégier les marchés mondiaux.

Le gouvernement a laissé se dégrader les transports publics. Pourtant, il y a nécessité de renouveler des équipements très anciens et dégradés, ce que demandent les syndicats. La priorité est de redonner des commandes à Belfort. Pour cela, nous proposons que soit constitué un pôle concerté de commandes publiques pour l'industrie ferroviaire et les transports publics, associant SNCF, RATP, régions, État, Alstom afin de satisfaire les besoins sociaux et écologiques : ferroutage, remplacement des vieux matériels, assurer des lignes fragiles ou des dessertes menacées, prévoir les grands équipements sur l'ensemble du territoire. Les cahiers des charges des marchés publics doivent comprendre des clauses écologiques, de développement territorial, des clauses sociales (l'emploi) et de maintien des savoir-faire professionnels.

TRIBUNE DE Michelle Ernis, Pascal Langlois.

Élus socialistes et républicains

De nouveaux projets vont améliorer votre quotidien. Pour la culture et les loisirs, grâce à la nouvelle politique de l'État pour les quartiers prioritaires, la bibliothèque Aragon, située à La Houssière, va connaître une importante rénovation pour plusieurs centaines de milliers d'euros. De nouveaux travaux seront aussi apportés au groupe scolaire Ampère. Nous tenons à souligner le formidable engagement de l'association ACSH qui participe avec toutes les associations stéphanoises à un beau vivre-ensemble.

Les autres écoles vont aussi bénéficier d'un plan d'équipement pour assurer une meilleure tranquillité. Nos effectifs sont en hausse et les enfants doivent bénéficier d'un bel épanouissement. Nous demandons qu'une priorité soit donnée aux Projets d'Action Éducative, financés par la Ville à hauteur de 18 € par élève. Nous proposons de porter à 30 € ce soutien municipal, pour un budget total de 100 000 €, mis à disposition des équipes éducatives de toutes les écoles de la Ville afin de multiplier les initiatives culturelles et pédagogiques pour tous nos petits Stéphanois.

Pour nous contacter : 02 35 65 27 28 / ps.ser@free.fr ou sur facebook « Parti Socialiste Saint Etienne du Rouvray »

TRIBUNE DE David Fontaine, Danièle Auzou, Patrick Morisse, Léa Pawelski, Catherine Olivier, Daniel Launay, Philippe Schapman, Samia Lage, Pascale Hubart, Réjane Grard Colombel, Antoine Scicluna, Thérèse-Marie Ramarosan, Gabriel Moba M'builu.

Élus vraiment à gauche, soutenus par le NPA

La grève de près d'un mois des salariés de l'hôpital du Rouvray a payé : la direction a annoncé qu'elle gelait son projet de déshabiller les effectifs des services déjà insuffisants pour créer un « pool de remplacement ». Les grévistes ont imposé que la priorité donnée à la dignité des soins aux patients et des conditions de travail des personnels l'emporte sur la logique de la rentabilité. La santé psychiatrique n'est pas une marchandise. Bravo aux grévistes pour leur détermination ! Seule la lutte paie. La commission d'enquête publique vient de valider le contournement Est de Rouen. Les hospitaliers du CHR viennent de nous montrer la seule voie pour bloquer le commencement même des travaux. Habitants de Saint-Etienne et riverains de l'agglomération opposés à ce projet inutile et néfaste, nous devons nous organiser pour entrer en résistance pour que cette autoroute payante de 2X2 voies ne voie jamais le jour. Car elle est néfaste pour notre environnement, notre santé et notre qualité de vie. Cela fait désormais des années qu'une résistance déterminée et active se mène autour de l'aéroport de Notre-Dame-des-Landes et c'est la seule chose qui a fait reculer l'avancée des bulldozers.

TRIBUNE DE Philippe Brière, Noura Hamiche.

BON À SAVOIR

Les haies doivent être élaguées régulièrement

Les arbres, haies et plantations doivent être régulièrement taillés de façon à ne pas empiéter sur la voirie communale, afin de ne pas gêner la circulation des piétons, notamment celles des personnes à mobilité réduite. Ils ne doivent pas non plus constituer un danger pour la circulation routière, masquer la signalisation et encombrer les fils des réseaux aériens (téléphone, électricité, éclairage public...).



RISQUES INDUSTRIELS

Un plan particulier d'intervention



Une brochure d'information des populations dans la zone d'application du plan particulier d'intervention (PPI) va être distribuée, sous film, dans quelques jours. Ce document vise à faire connaître à la population l'existence et la nature du risque, ses conséquences prévisibles pour les personnes, les biens et l'environnement, les mesures prévues pour alerter, protéger et secourir, ainsi que les consignes de sécurité à adopter en cas d'urgence.

BIBLIOTHÈQUES

Les horaires modifiés pendant les vacances

Les horaires d'ouverture des bibliothèques et ludothèque sont modifiés pendant les vacances d'automne du jeudi 20 octobre au mercredi 2 novembre inclus.

Bibliothèque Elsa-Triolet :

mardi de 15 à 19 heures, mercredi de 10 heures à 12 h 30 et de 14 heures à 17 h 30, jeudi de 15 heures à 17 h 30, samedi de 10 heures à 12 h 30 et de 14 à 17 heures.

Bibliothèque de l'espace Georges-Déziré :

mercredi et vendredi de 14 à 17 heures.

Bibliothèque Louis-Aragon :

mercredi de 14 à 17 heures et jeudi de 15 heures à 18 h 30.

Ludothèque :

mardi de 9 h 45 à 12 h 30, mercredi de 9 h 45 à 12 h 30 et 13 h 45 à 17 h 30, vendredi de 13 h 45 à 17 h 30, samedi 22 octobre de 9 h 45 à 12 h 30 et de 13 h 45 à 17 h 30. Fermée samedi 29 octobre.

Reprises des horaires habituels

jeudi 3 novembre.

SOLIDARITÉ

LA BANQUE ALIMENTAIRE RECHERCHE DES BÉNÉVOLES

La banque alimentaire recherche des bénévoles pour deux ou trois heures, à l'occasion de la collecte des 25, 26 et 27 novembre.

► Tél. : 02 35 08 44 04 ou ba.rouen@barrouen.fr

TRI

DISTRIBUTION DES SACS DE COLLECTE

La Métropole procédera à la distribution des sacs de collecte vendredi 14, lundi 17 et mardi 18 octobre de 14 à 19 heures place de la Fraternité, mercredi 19 octobre de 9 à 19 heures place de l'Église, jeudi 20 et vendredi 21 octobre de 14 à 19 heures place de l'Église, lundi 24 et mardi 25 octobre de 14 à 19 heures rue de Stalingrad.

DÉCHETS

COLLECTES DÉCALÉES

Mardi 1^{er} novembre étant férié, les collectes des déchets sont décalées. Les papiers et emballages seront ramassés jeudi 3 novembre, les ordures ménagères vendredi 4 novembre et les déchets végétaux samedi 5 novembre.

HIVER

CHANGEMENT D'HEURE

Le passage à l'heure d'hiver se déroulera dans la nuit du samedi 29 au dimanche 30 octobre. À 3 heures du matin, il sera 2 heures.

SENIORS

ENSEMBLE ET SOLIDAIRES

Voici les prochaines animations proposées par l'UNRPA (Union nationale des retraités et personnes âgées) Ensemble et solidaires : repas animé à Yvetot le 20 octobre ; repas annuel au foyer Geneviève-Bourdon le 26 novembre ; Noël avant Noël, repas et après-midi récréatif le 2 décembre, voyage annuel en Ardèche ou en Sicile fin juin.

► Les inscriptions sont prises dès maintenant au 06 71 46 53 12 ou au 06 12 58 01 70.

Agenda

PERMANENCE ÉLUE

JEUDI 20 OCTOBRE

Séverine Botte,
conseillère départementale

Séverine Botte, conseillère départementale, tiendra une permanence à l'hôtel de ville de 17 à 18 heures.

► Prise de rendez-vous préalable au 02 32 95 83 92 ou severine.botte@seinemaritime.fr

SENIORS

MARDI 18 OCTOBRE

Loto

L'UNRPA (Union nationale des retraités et personnes âgées) Ensemble et solidaires organise un loto à partir de 14 heures, au foyer Geneviève-Bourdon.

JEUDIS 3, 10 NOVEMBRE, 17 ET 24 NOVEMBRE, JEUDI 1^{ER} DÉCEMBRE

Ateliers mémoire

De 10 à 12 heures à la résidence pour personnes âgées Ambroise-Croizat, rue Pierre-Corneille.

► Participation gratuite, réservations conseillées au 02 32 95 93 58.

LUNDI 7 NOVEMBRE

Cinéma



Sortie au cinéma Le Mercure à Elbeuf pour le film *Médecin de campagne* de Thomas Lilti avec François Cluzet et Marianne Denicourt.

► Inscription lundi 31 octobre uniquement par téléphone au 02 32 95 93 58 à partir de 10 heures, dans la limite des places disponibles. Prix de la place : 3,50 €, transport compris.

MERCREDI 9 NOVEMBRE
ET JEUDI 10 NOVEMBRE

Repas animés

Mercredi 9 novembre au foyer-restaurant Ambroise-Croizat et jeudi 10 novembre au foyer-restaurant Geneviève-Bourdon. Les repas seront animés par Arnaud Guimard.

► Réservations à partir de mercredi 2 novembre uniquement par téléphone au 02 32 95 93 58 à partir de 10 heures, dans la limite des places disponibles. Prix du repas : en fonction du quotient familial pour les habitués, 7 € le repas pour les convives occasionnels et 1,20 € la boisson.

ANIMATIONS

SAMEDI 15 OCTOBRE

Manille coincée

Le concours de manille coincée en individuel du comité des quartiers Saint-Étienne-du-Rouvray centre a lieu à 14 heures à la salle Coluche de l'espace des Vaillons. Ouverture des portes à 13 h 30.

SAMEDI 29 OCTOBRE

Journée fantastique

Exposition, ateliers maquillage, coiffure et photo, « retrogaming »...

► À partir de 14 heures, espace Georges-Déziré. Renseignements au 02 35 02 76 85.

VENDREDI 4 NOVEMBRE

Loto

La section CGT des cheminots retraités organise un loto de 14 à 18 heures, salle Coluche de l'espace des Vaillons.

CULTURE

EXPOSITIONS

JUSQU'AU 15 OCTOBRE

Double Je, autobiographie et autofiction en bande dessinée



Découvrez l'histoire de quatorze auteurs ayant décidé de « se raconter » en bande dessinée. Autobiographie ou autofiction, chacun de ces ouvrages tire sa force des souvenirs et/ou des

émotions pour toucher et faire réfléchir le lecteur au travers de récits simples et intimes. Proposée par la Bulle expositions.

► Bibliothèque Elsa-Triolet. Entrée libre. Renseignements au 02 32 95 83 68.

JUSQU'AU 21 OCTOBRE

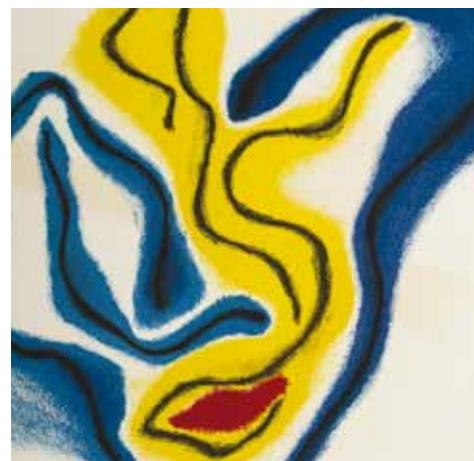
L'eau

Des textes, associés à des photos de Yann Arthus-Bertrand et d'autres artistes, permettent d'aborder les différentes formes de l'eau, ses utilisations et sa préservation. Par la Ligue de l'enseignement.

► Centre socioculturel Georges-Brassens. Entrée libre. Renseignements au 02 32 95 17 33.

JUSQU'AU 21 OCTOBRE

Blason du corps blessé, un livre d'artiste de Jean Lescure et Gustave Singier



La bibliothèque municipale possède une vingtaine de livres d'artiste, de collection, qui ne s'empruntent pas. Elle propose de découvrir *Blason du corps blessé* différemment, par le regard et l'écoute.

► Le Rive Gauche, du mardi au vendredi de 13 heures à 17 h 30 et les soirs de spectacles.

JUSQU'AU 28 OCTOBRE

Véronique Lix'elle

Véronique Lix'elle expose ses photos au Bistrot Jem's.

► Bistrot Jem's, 2 avenue Olivier-Goubert. Tél. : 02 76 78 87 28.

JUSQU'AU 29 OCTOBRE

Deux siècles d'habitat

L'atelier Histoire et patrimoine du centre socio-culturel Georges-Déziré retrace l'histoire de l'habitat de la ville.

► Espace Georges-Déziré. Entrée libre. Renseignements au 02 35 02 76 90.

JUSQU'AU 18 NOVEMBRE

Objets de l'image, images de l'objet

En devenant un objet en elle-même, par le biais du tirage et de l'exposition, la photographie entre en concurrence avec les objets du monde réel tout en n'étant que l'image de celui-ci, l'expression d'un point de vue, d'un regard singulier.

► Galerie du Temps de [POZ] dans le bâtiment Magellan de l'Insa, rue de l'Université.

DU 4 AU 30 NOVEMBRE

Les Patchoulivres de Vérone

Vérone Lix'elle s'inspire de ses lectures pour photographier la nature, la mer, les contrastes d'ombres et de lumières... Les visiteurs découvriront son travail mêlant l'amour de la littérature à la création photographique. À consulter également son blog « Les Patchoulivres de Vérone ».

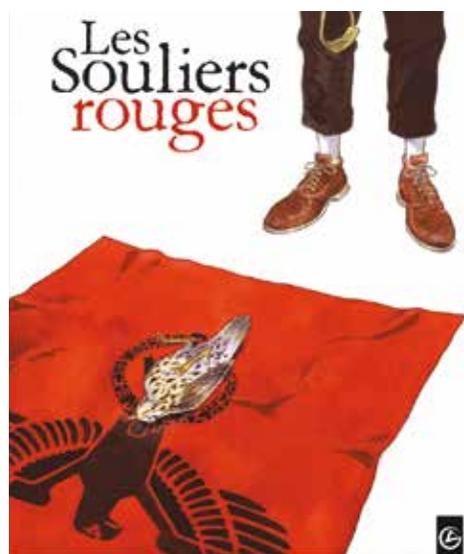
► Ludothèque de l'espace Célestin-Freinet. Entrée libre. Renseignements au 02 32 95 83 68.

RENCONTRE

SAMEDI 15 OCTOBRE

Rencontre avec Damien Cuvillier, auteur et illustrateur BD

Table ronde animée par Damien Cuvillier, auteur de bandes dessinées. Il présentera son travail et le métier d'auteur de bande dessinée (pré-



sentation de planches originales et étapes de travail : scénario, croquis, recherches, outils de documentation, story-board...). Cette rencontre sera suivie d'une vente-dédicace. Public ados, adultes. Inscriptions obligatoires.

► 14 h 30, bibliothèque Elsa-Triolet. Entrée gratuite. Renseignements et réservations au 02 32 95 83 68.

THÉÂTRE

MARDI 18 OCTOBRE

Le Faiseur de Balzac

Lire p. 20.

► 20 h 30, Le Rive Gauche.

Billetterie : 02 32 91 94 94.



VENDREDI 4 ET SAMEDI 5 NOVEMBRE

Ça ira (1) Fin de Louis – Joël Pommerat



Un événement théâtral ! *Ça ira (1) Fin de Louis* est une fiction politique contemporaine inspirée du processus révolutionnaire de 1789. Entre fiction et réalité, cette magnifique fresque signée Joël Pommerat raconte la lutte pour la démocratie.

► 19 h 30, Le Rive Gauche.
Billetterie : 02 32 91 94 94.

JEUNE PUBLIC

MERCREDI 2 NOVEMBRE

La Tambouille à histoires

Entre la sieste et le goûter, emmenez vos enfants de 4 à 7 ans écouter de belles histoires !

► 15 h 30, Bibliothèque Elsa-Triolet.

Entrée gratuite.

Renseignements au 02 32 95 83 68.

MULTIMÉDIA

SAMEDI 5 NOVEMBRE

MédiaThéCafé

Cet atelier multimédia propose une découverte des fonctionnalités de base des smartphones sous système d'exploitation Android et Apple. L'atelier s'adresse à un public débutant sachant manipuler un téléphone portable. Nombre de places limité à huit.

► 10 heures, bibliothèque Elsa-Triolet. Entrée gratuite. Renseignements et réservations au 02 32 95 83 68.

 Les personnes à mobilité réduite peuvent se rendre aux manifestations grâce au Mobilo'bus, moyen de transport leur étant réservé. Renseignez-vous au 02 32 95 83 94.

État civil

MARIAGES

Boualem Djoumad et Inès Lefebvre, Damien Patin et Jennifer Viguerard, Gérard Piotrowski et Marie Moutou, Manuel Dereppe et Sandra Morais, Anthony Anne et Jennifer Nicolle, Rabie Elkaddari et Anaïs Ben Hammou.

NAISSANCES

Manel Belarbi, Safey Boughanmi, Emma Boulard De Giovanni, Lily Cardoso, Eylul Çelik, Mayla Gaucher, Raphaël Habert, Ilan Lefebvre, Jade Levasseur, Hugo Monnié, Ewann Morin, Camille Perrot, Inès Sediri, Meryem Sevtekin.

DÉCÈS

Jeanine Ogneux, Ahmed Hamouta, René Petit, Désiré Hadida, Marcelle Gilles, Chantal Hembert, Micheline Denise, Danièle Ledure, Louissette Dutot, Marguerite Brard, Dominique Cosnard, Gaston Favrios, Yvette Sue, Nicolle Landier.

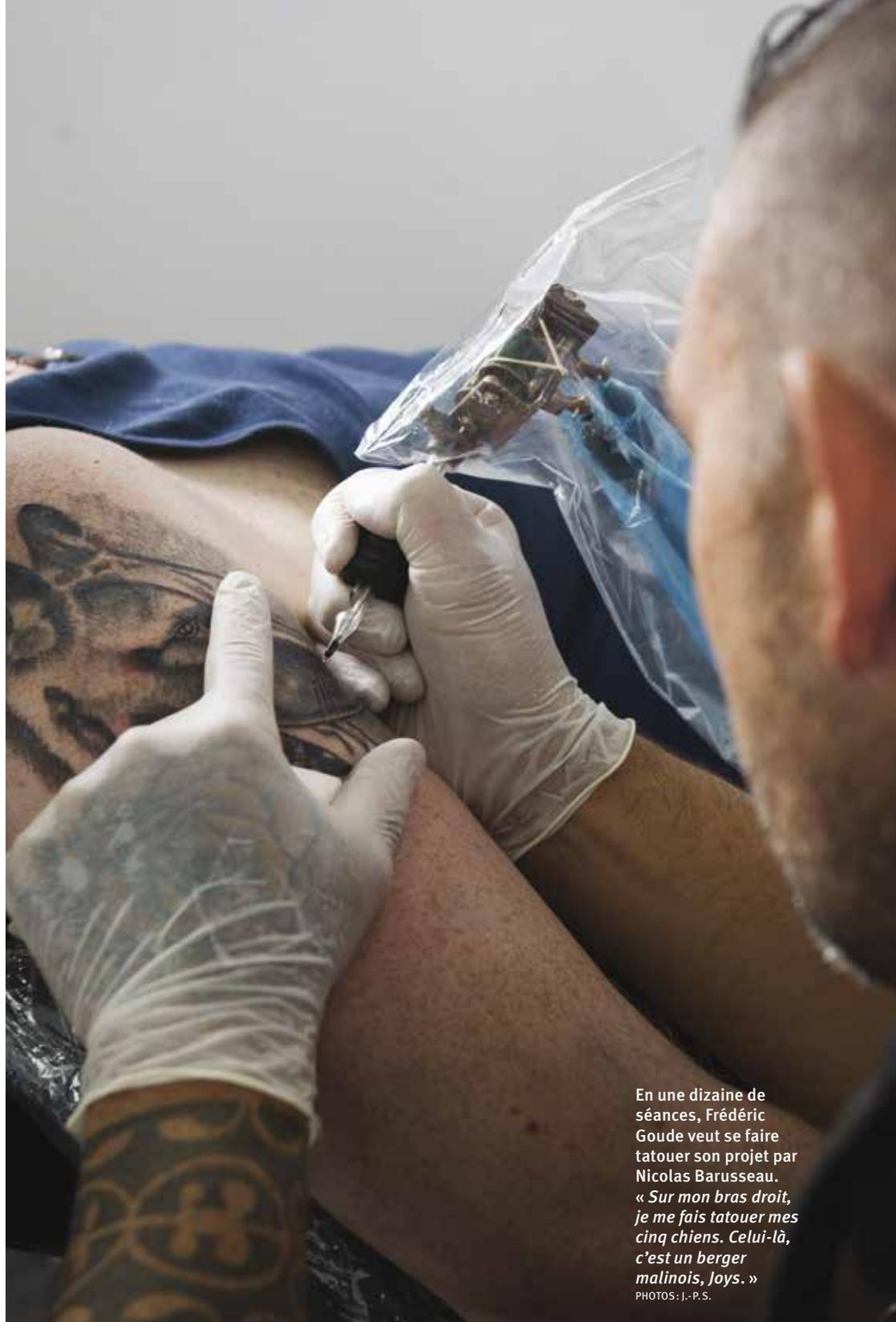
TATOUAGE

L'art dans la peau

Le tatouage s'est démocratisé. Ceux qui l'ont dans la peau viennent de tous les horizons sociaux, de tous les âges.

Les coulisses de l'info

L'été s'éloigne mais les souvenirs de plage n'ont pas reflué. Et avec eux, le sentiment que le tatouage concerne aujourd'hui bien plus que 10 % de la population française, comme le prétend un sondage.



En une dizaine de séances, Frédéric Goude veut se faire tatouer son projet par Nicolas Barusseau. « Sur mon bras droit, je me fais tatouer mes cinq chiens. Celui-là, c'est un berger malinois, Joys. »
PHOTOS: J.-P.S.

On est loin de la bousille (tatouage, en argot). On est loin des tavernes de marins, loin de Biribi, loin des bagnes où l'on encait à la diable. Ancres de marine, poignards et autres roses plus ou moins suggestives ont cédé aux motifs maoris, aux dauphins et aux lettrages vendus sur catalogue. Le tatouage s'est démocratisé, féminisé, standardisé. Il n'est plus la marque indélébile du dur à cuire, du vrai de vrai. « Avant, le tatouage était mal

vu, explique Nicolas Barusseau, tatoueur installé rue Lazare-Carnot. *Maintenant, c'est de l'art.* » Et en l'espace de vingt ou trente ans, l'art du tatoo a évolué, « le matériel a changé, ajoute le tatoueur stéphanois. On devient plus créatif mais sur une peau, on ne peut pas faire n'importe quoi. On a des règles, un syndicat, des normes d'hygiène, des contrôles sanitaires, des stages obligatoires ». Un sondage Ifop de 2010 assurait que 10 %

« Encore un peu transgressif »

des Français seraient tatoués. Ils seraient 20 % dans la tranche d'âge des 25-34 ans. Mais le sondage est contesté, « on ne peut pas savoir », prévient Élise Müller, socio-anthropologue et auteure d'*Une anthropologie du tatouage contemporain* (L'Harmattan, 2013). « L'image sociale des personnes tatouées a changé, assure-t-elle. Ce n'est plus le tatouage de la marginalité, ce qu'on appelait la "bousille". On pense maintenant aux corps parfaits et séduisants des sportifs de haut niveau, des acteurs, de personnes qui ont une place confortable dans la société, des personnes qui assument ce qu'elles sont. Cela incite les personnes à les imiter. Mais le tatouage est encore un peu transgressif, il y a toujours des gens qui y sont opposés, qui ont des jugements contre. »

N'importe quelle plage en été dévoile en effet que le phénomène du tatouage dépasse une personne sur dix... même si l'Académie de médecine ne semble pas l'avoir bien mesuré. Cette société savante attribuait, en 2007, la pratique du tatoo à une « mauvaise intégration sociale » et à un « souci d'amélioration de l'image de soi », à une « précocité des rapports sexuels avec grand nombre de par-

tenaires, homosexualité, usage de drogues et consommation d'alcool ».

« Des vieux c... », répond, lapidaire, Jérôme Pierrat, le rédacteur en chef de *Tatouage Magazine* (lire interview). Le tatouage, en se démocratisant, a pris une autre dimension, une autre signification. « Dans notre société où tout est transitoire, éphémère, reprend Élise Müller, devant cette possibilité permanente de revenir en arrière qui nous encourage à ne pas nous engager définitivement, pas mal de gens se font tatouer pour poser des jalons définitifs et durables. »

« Poser des jalons définitifs »

Et ces jalons sont souvent le fruit d'une longue maturation, d'une « introspection », explique la socio-anthropologue. C'est du moins ce que confirme Frédéric Goude, client de Nicolas Barusseau, « Ça a toujours été un rêve pour moi, et puis, à 46 ans, je me suis lancé. Je veux faire les deux bras, et peut-être les tibias, le dos... Il faut savoir ce qu'on fait, on l'a à vie, ce n'est pas quelque chose à faire à la légère. » Agent commercial, Frédéric Goude a confié son projet à Nicolas Barusseau en toute confiance. « C'est le bouche-à-oreille qui m'a convaincu de venir ici et de réaliser mon rêve. » ■



« Les gens savent ce qu'ils veulent. Je fais tout pour les amener dans le bon sens, je leur demande ce qu'ils recherchent, s'ils ont quelque chose à raconter. » Nicolas Barusseau, tatoueur.

INTERVIEW

« Le tatouage est redevenu une pratique naturelle »

Jérôme Pierrat, rédacteur en chef de *Tatouage Magazine*, est l'auteur, avec le dessinateur Alfred, de *Le tatouage, histoire d'une pratique ancestrale* (La petite Bédéthèque des savoirs, Le Lombard, 2016).

Se faire tatouer est-il encore un acte transgressif ?

Quand une pratique devient grand public, quand des gens copient des motifs qu'ils ont vus sur d'autres, on n'est plus du tout dans la transgression. Cela devient plutôt une manière d'entrer dans le moule. En 113 numéros de *Tatouage Magazine*, je n'ai jamais réussi à savoir pourquoi les gens se tatouaient. Il y a autant de raisons de se tatouer que de tatoués. Il y a toutefois une frange de jeunes hommes, surtout, comme les hipsters, qui se rêvent en mauvais garçons. Mais si le tatouage avait été vraiment transgressif, ils ne l'auraient pas fait. Ils confondent exhibition et transgression. Mais la majorité des gens le font de manière réfléchie. Ce sont souvent des petits tatouages qui tiennent plus du bijou corporel, mais ce ne sont pas des tatoués au sens des passionnés.

Le tatouage, c'est banal, du coup ?

Le tatouage est redevenu ce qu'il a toujours été, une pratique normative, naturelle, une manière de prendre sa place dans la société. C'est l'Église qui, pendant quatre ou cinq cents ans, avait marginalisé le tatouage. Mais la parenthèse est en train de se refermer. Quand on laisse aux gens la liberté de se tatouer sans prendre le risque de s'exclure de la société, ils le font le plus naturellement du monde. Dans une ou deux générations, il n'y aura plus aucune barrière morale. Et à force de se banaliser, le phénomène retombera un peu. Parce que c'est vrai, il y a un peu trop de tatoués aujourd'hui...

« Le théâtre est un outil de révolution »

Le Faiseur d'Honoré de Balzac, mis en scène par Robin Renucci, sera présenté au Rive Gauche mardi 18 octobre. Un texte prophétique et acide qui résonne comme l'acte de naissance d'un monde bâti sur la finance.

Fidèle à son principe d'éducation par l'art, Robin Renucci n'a pas choisi de mettre en scène *Le Faiseur* de Balzac pour sermonner le spectateur. Il n'est pas question de forcer le trait pour dénoncer les dérives de la finance mais avant tout de rester fidèle à l'outrance et à l'exubérance de la verve de Balzac. Tandis que les plus jeunes auront l'impression de voir surgir sur scène des personnages issus du monde fantasque et graphique de Tim Burton, les autres reconnaîtront sans doute les silhouettes du caricaturiste Honoré Daumier. « *Je m'adresse à tout le monde et je mise d'abord sur l'intelligence du public. Le théâtre est un outil de révolution à condition qu'on ne l'utilise pas pour donner des leçons*, insiste Robin Renucci. *Le spectacle doit demeurer un temps de jubilation.* »

Et le plaisir est là en effet à voir s'agiter le protagoniste, Mercadet, escroc de haut vol, faiseur d'argent, bâtisseur de vide, le spéculateur dans toute sa splendeur. « *En 1840, ce personnage incarne un type d'homme nouveau qui s'épanouit dans une France gouvernée par Louis-Philippe, un roi porté au pouvoir par les banques.* » Balzac revêt alors des allures de prophète voire d'une Cassandra qui annonce des générations spontanées de *traders*, de boursicoteurs et d'affairistes sans scrupule comme Madoff, architecte de la destruction, traînant dans son sillage l'anéantissement des plus vulnérables.

« La Bourse, c'est la vie »

Les usuriers, les courtiers, les hommes d'affaires et les créanciers qui se succèdent dans la pièce de Balzac n'ont qu'un mot à la bouche : l'argent, assorti d'un credo : « La bourse, c'est la vie ». La finance contamine tout, y compris les fondements de la famille. « Il n'y a plus que des intérêts parce qu'il n'y a plus de famille, mais des individus », lance Mercadet, sans s'émouvoir. Dans les coulisses, rassurant et enthousiaste,

Robin Renucci revendique « *l'ambition de pratiquer un théâtre de l'élévation* » tandis que le faiseur détruit tout ce qu'il peut. « *Je pense que nous sommes en train de changer de société. Un nouvel homme est en train de naître dégagé d'un monde où la valeur des vices privés contribue à consolider l'intérêt public.* » Tandis que la finance ne repose sur rien, il nous revient de faire des choix et notamment celui de renouer avec une économie réelle fondée sur le travail.

Au-delà, « *reste le temps libéré... un temps d'émancipation ou d'aliénation* », précise Robin Renucci. Découvrir *Le Faiseur* de Balzac ne prendra qu'une heure et trente minutes aux spectateurs qui se laisseront tenter. Un temps bien employé et dont les bénéficiaires ne risquent pas de finir dans un paradis fiscal. ■

LE FAISEUR Mise en scène Robin Renucci, par Les Tréteaux de France, mardi 18 octobre à 20 h 30, au Rive Gauche. Tél. : 02 32 91 94 94.

